

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Sarthe  
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202506/04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation et d'affichage : 22/05/2025** L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin à dix-huit heures et trente minutes

**Nombre de conseillers En exercice : 17** Le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 mai 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire  
**Présents : 15**  
**Votants : 16**

**PRÉSENTS :** ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick

**ABSENTS ET EXCUSÉS :** LEFFRAY Stéphane  
M LBOUC Jacky qui donne pouvoir à M LANDRY Jacques

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

**DÉNOMINATIONS DE VOIES**

Il convient de dénommer la voie qui desservira le lotissement « Le Clos du Stade » sur la parcelle AA152. Il est proposé au conseil municipal la dénomination : allée du stade.

Il convient aussi de dénommer les voies du futur lotissement Val de l'Orne 2, un plan sera projeté lors du conseil.

En harmonie avec la première tranche, les noms proposés au conseil municipal font références à des déesses et des muses grecques.

Après en avoir débattu le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder aux dénominations suivantes :

- Sur la parcelle AA152, pour le futur lotissement « Clos du Stade » : **Allée du stade**
- Sur les parcelles OA1220 et OA1321, pour le projet Val de l'Orne 2, selon le plan joint en annexe : **Place des Muses, Avenue Aphrodite, Allée Déméter, Allée Circé, Rue Calliope**

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU



Date de publication : 11/06/2025